

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est

Fonds d'aide pédagogique à destination des étudiants



Depuis 2011, un fonds d'aide pédagogique accompagne les étudiantes et les étudiants de l'École en situation de grande précarité ou ne disposant pas de ressources suffisantes pour poursuivre leurs études dans des conditions favorables.

Alimenté par les dons de particuliers ou d'entreprises, il permet à une vingtaine d'étudiants, chaque semestre, de bénéficier d'une aide pour l'achat de matériel ou d'équipements indispensables, de crédits d'impressions ou bien encore d'une exonération des frais de voyage pédagogique.

Les demandes sont examinées lors d'une commission qui se réunit deux fois par an. Les aides ne sont pas réservées aux étudiants boursiers mais octroyées à tous ceux dont la situation sociale ou économique est difficile.

Pourquoi donner ?

Les donateurs, particuliers ou entreprises, s'engagent en faveur de l'égalité des chances et agissent concrètement sur la réussite du projet professionnel des étudiants aux revenus les plus modestes. En retour ils reçoivent un reçu fiscal.

Comment donner ?

Rendez-vous sur notre site internet, rubrique entreprises

Contact

Isabelle Calvi
T. +33 (0)1 60 05 84 17
isabelle.calvi@paris-est.archi.fr

Adresse

12 avenue Blaise Pascal
77420 Champs-sur-Marne
paris-est.archi.fr